
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°SMLS DB26-027

Séance du mercredi 24 juin 2026

Le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, ce jour, en son siège sous la présidence de Monsieur Philippe LORCHEL, Président du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins.

Membres présents à la séance : 8

Sébastien CHAPUIS (suppléant), Jean-Jacques DE BUSSY (suppléant), Sylvie ÉPINAT, Jean-Luc FRANCOIS, Annick LAFAY, Philippe LORCHEL, Olivier MAIRE, Jean-François TERRIER

Membres absents ou excusés : 3

Colette DARPHIN, Catherine LOTTE, Véronique MURAT

Secrétaire de séance :

Jean-François TERRIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 20 MAI 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du 20/05/2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le Comité syndical, lecture faite du rapport par Monsieur Philippe LORCHEL, après avoir délibéré et procédé au vote,

Pour : 8

Contre : 0

Abstention(s) : 0

DÉCIDE

- 1. D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 20 mai 2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée,
- 2. DE MANDATER** Monsieur le Président ou son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Ampliation à : Service de Gestion Comptable de Tarare

Secrétaire de séance,
Jean-François TERRIER



Le Président,
Philippe LORCHEL

